Réaliser les opérations de production de miel et/ou de gelée royale de l'atelier apicole



DURÉE : 70H DE COURS

CODE RNCP : 38093

100% PRESENTIEL

AgroCampus 47 CFPPA

Cette UCARE...

Forme à la conduite d'un rucher et à la production de miel

Elle s'articule autour de plusieurs modules :

Règles sanitaires, de sécurité

Biologie de l'abeille, écologie des abeilles domestiques

Ressources alimentaires, conduite d'un cheptel

Fonctionnement d'une ruche, **pratiques apicoles**

Multiplication du cheptel/élevage de reines

Conduite de la production de miel

Règlementation d'implantation d'un rucher

Traçabilité et commercialisation des produits

Les objectifs

- **Appréhender le fonctionnement de l'abeille et de la ruche**
- **Maîtriser les étapes de gestion et réaliser les travaux afférent à un atelier apicole**
- **Élaborer l'itinéraire technique de la production**



A la suite...

de la formation, vous pourrez implanter votre rucher et conduire la production de miel dans les règles sanitaires et de sécurité

Prérequis

Si vous êtes particulier ou professionnel et que vous avez plus de 18 ans, cette formation est donc faite pour vous !*

**La langue française et les bases en informatique sont des prérequis.*

Modalités pédagogiques

Vous suivrez cette formation soit en présentiel sur le site de Sainte Livrade sur Lot sur le rucher école. Vous serez équipé pour pratiquer et suivrait des modules théoriques en salle de cours.

Un accompagnement d'un professionnel vous sera proposé afin de vous aider pour le passage de l'UCARE.



Le Financement

Possibilité de financement :

Compte CPF (compte personnel de formation) : rendez-vous directement sur le site : https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche/19470019100019_ucare_api_sll/19470019100019_ucare_api_sll

Ou/Et

- Auto financement (800€)

Modes de validation

Le candidat présente les règles d'implantation, l'organisation et le suivi d'un rucher. Il effectue un diagnostic des opérations à mener pour la production de miel.

Une attestation de fin de formation est délivrée . La réussite de l'épreuve finale certifie l'acquisition d'un bloc de compétences remis par la DRAAF.

Cette formation permet l'acquisition d'une nouvelle compétence dans le cadre d'une activité agricole ou vivrière.





Coût de la formation : 1500 €

Contact : Valentin Paploray

05 53 40 47 40

valentin.paploray@educagri.fr